

Communiqué de presse

Un premier bilan positif pour la 13^e et dernière phase de réorganisation des fréquences TNT en faveur du Très Haut Débit Mobile

Maisons-Alfort, le 25 juin 2019 - Des interventions ont eu lieu cette nuit pour réaménager les fréquences de la TNT dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles ont concerné les émetteurs les plus importants et se sont déroulées avec succès. En effet, à 11 h, les principaux sites ont été réaménagés et sont à nouveau en service 73,2 % de la population concernée par ces réaménagements disposait ainsi de nouveau de la totalité des chaînes de la TNT.

Les opérations, menées en lien avec le CSA, les diffuseurs et les chaînes de la TNT, continuent ce jour et jusqu'à jeudi, date à laquelle l'ensemble des réémetteurs de la TNT auront été réaménagés. Au total, **238 fréquences** sont modifiées pour environ **500 000 personnes impactées pour cette treizième et dernière phase régionale**.

Seuls les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau sont concernés par ces changements de fréquences. Ceux recevant la télévision par ADSL (box), fibre optique, satellite ou câble ne sont pas concernés. **Pour cette phase, 46,1 % des foyers en Auvergne-Rhône-Alpes disposent d'un téléviseur relié à l'antenne râteau et 43,7 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, alors que la moyenne nationale est de 49,1 %.**

L'ANFR met à disposition du public une carte permettant de visualiser l'évolution des zones déjà réaménagées et celles où des travaux sont encore en cours (cf. carte en annexe, actualisée sur recevoirlatnt.fr). Pour retrouver l'intégralité des chaînes de télévision, les téléspectateurs situés dans les zones en vert sur la carte peuvent d'ores et déjà faire une recherche des chaînes. En revanche, dans les zones orangées, il faut attendre la fin des travaux pour procéder à la manipulation.

L'ANFR met à disposition des plateformes d'information pour aider les téléspectateurs à réaliser cette mise à jour :

Le site Internet

www.recevoirlaTNT.fr

- Des fiches explicatives de la recherche de chaînes par marque de téléviseur
- Une vidéo « tutoriel » qui explique toutes les étapes de la recherche de chaînes

Le centre d'appel

0970 818 818

- Ouverture exceptionnelle du centre d'appel jusqu'à 22H le jour des réaménagements
- Des téléopérateurs qui accompagnent le téléspectateur dans la manipulation de recherche de chaînes

Centre d'appel téléphonique virtuel : Assistance TNT

assistance.recevoirlatnt.fr

Cette plateforme vous guide dans les démarches à suivre en cas de difficultés de réception de la TNT. Elle vous informe d'éventuels dysfonctionnements de la diffusion dans votre zone.

Cette 13^{ème} et dernière phase clôture un grand projet national qui a permis de **transférer des fréquences vers le Très Haut Débit Mobile** pour améliorer la couverture sur tout le territoire national, notamment dans les zones rurales. Ce projet s'est déroulé étape par étape, selon **13 zones géographiques, d'octobre 2017 à juin 2019**.

Des aides financières à destination des téléspectateurs et des gestionnaires d'immeuble :

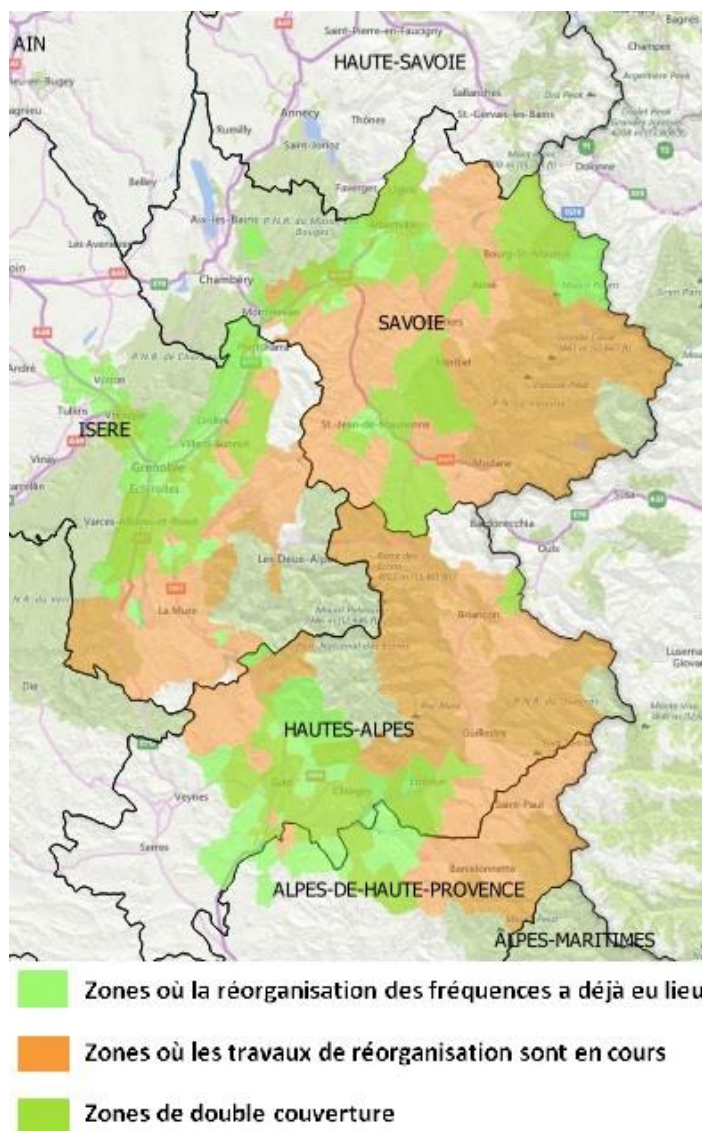
Si des difficultés de réception persistent après la recherche des chaînes, des aides financières peuvent être accordées sous certaines conditions :

- **aux téléspectateurs** : de 120 à 250 euros TTC maximum pour adapter l'antenne de réception ou passer à un mode de réception alternatif ;
- **aux gestionnaires d'immeuble** : 500 euros TTC maximum pour réaliser des travaux sur l'antenne collective.

ANNEXE

Carte des zones réaménagées et en cours de réaménagement

Situation à 11H



Retrouvez l'ensemble des supports de communication de la campagne :
<http://www.recevoirlatnt.fr/presse/les-kits-de-communication/>

LES FRÉQUENCES DE LA TNT **CHANGENT !**



Contact presse : Lou Paradis - presse@anfr.fr - 01 45 18 72 07 / 06 80 14 61 00